

Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat technologique « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)

Module : S2

Territoires et sociétés

Objectif général du module :

Appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques des territoires

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Recommandations communes aux enseignants d'ESC et de SESG

Pour les questions liées à l'évaluation du module S2, les enseignants d'ESC et de SESG doivent se référer au « Guide à destination des équipes pédagogiques pour l'élaboration du projet d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du bac STAV » disponible sur le site Chlorofil :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bactechno/bac-techno-guide-eval-112021.pdf

L'atteinte de l'objectif général suppose l'acquisition de connaissances et d'outils de compréhension des dynamiques et des enjeux de développement, de construction de l'identité sociale et culturelle d'un territoire, des individus et des groupes sociaux.

Ce document d'accompagnement est présenté en deux parties, ESC et SESG, de telle sorte que chaque enseignant identifie précisément la contribution de sa discipline à l'atteinte de l'objectif général et des sous-objectifs. Toutefois, la conduite du module doit être réalisée en lien étroit et constant entre les deux disciplines. Un regroupement à l'emploi du temps des heures d'ESC et de SESG peut s'avérer pertinent, notamment pour faciliter les sorties sur les terrains et accueillir des intervenants.

Une présentation commune du module par les deux enseignants (ESC et SESG) en début de première est nécessaire.

Cette présentation aux élèves est l'occasion d'explicitier :

- la finalité du module,
- le rôle respectif de chacune des disciplines,
- l'organisation de la conduite du module sur l'année,
- les modalités du stage territoire,
- la nature et les modalités d'évaluation prévues pendant l'année de première dans le cadre du contrôle continu.

Les objectifs du module et l'évaluation pendant l'année de première supposent, dès le début du cycle de formation, le recours à des méthodes actives, qui font notamment la place à :

- des analyses de documents, en classe ou sur le terrain,
- des démarches d'investigation en classe ou sur le terrain,
- la mobilisation très régulière de l'expression des élèves, à l'écrit et à l'oral,
- la préparation et la valorisation de rencontres avec les acteurs locaux
- la mise en œuvre d'activités pluridisciplinaires
- la réalisation de productions et restitutions orales ou écrites, individuelles ou collectives.

Le territoire dans sa réalité sociale, économique et culturelle est le support privilégié pour l'enseignement du module. Deux territoires sont *a priori* mobilisables :

- Le territoire de proximité, plus ou moins étendu selon la situation de l'établissement, (commune/intercommunalité, PNR, Pays ou PETR, département, ...)

et/ou

- Le territoire choisi pour le stage « Territoires » (qui peut d'ailleurs correspondre au territoire de proximité).

D'autres territoires peuvent bien sûr être mobilisés. Il peut ainsi être utile d'opérer des comparaisons entre territoires, incluant notamment des lieux plus lointains, y compris hors de nos frontières.

Le stage « Territoires » occupe ainsi une place privilégiée dans la progression du module S2. Conformément au référentiel de formation, les disciplines participant à ce stage sont l'ESC, les SESG ainsi que l'Histoire-Géographie. D'autres disciplines peuvent également être associées en fonction des choix des équipes : la biologie-écologie, l'agronomie, l'aménagement etc. Le stage « Territoires » permet donc de développer des démarches interdisciplinaires autour de la question de la dynamique des territoires. Il est donc souhaitable que sa conception, sa préparation, son déroulement ainsi que les évaluations qui seront organisées en lien avec ce stage, soient l'aboutissement d'un travail conjoint des enseignants d'ESC, de SESG, d'Histoire-Géographie, voire d'autres disciplines lorsqu'elles y sont associées.

De façon complémentaire, des séances de pluridisciplinarité mobilisant les SESG et l'ESC peuvent être proposées aux apprenants. Le module S2 est en effet mobilisable dans le cadre du thème 1 et du thème 3 de la pluridisciplinarité, et, selon les choix des équipes, le thème 8 peut également le concerner.

Du point de vue de la progression pédagogique, on peut mobiliser le stage « Territoires » pour initier ou prolonger les sujets étudiés en classe. En effet, ce stage peut être positionné en début d'année ou au contraire dans la seconde moitié de l'année en fonction des choix pédagogiques effectués et des progressions privilégiées en SESG et en ESC. Dans le premier cas, le stage « Territoires » peut permettre de construire et illustrer les séquences d'enseignement qui suivront. Dans le second cas, la progression pourra préparer le stage "Territoires". Son déroulement peut être envisagé sur une semaine entière ou réparti sur plusieurs semaines.

Préconisations pour l'enseignement de l'ESC

Objectif 1- Identifier les ressources et les acteurs du territoire

Objectif 1.1- Analyser le territoire comme espace de ressources et lieu de contraintes

Cet objectif est visé par les SESG et l'ESC

Pour l'enseignant d'ESC, cet objectif vise à permettre aux élèves de repérer les atouts et contraintes liés au développement culturel du territoire notamment à travers l'étude :

- de lieux de diffusion et de production de la culture,
- du dynamisme du monde associatif culturel ou social,
- des acteurs culturels, publics et privés et mixtes.

Il ne s'agit pas de conduire un inventaire exhaustif du milieu culturel local mais de comprendre qu'il existe des acteurs et des structures qui conduisent des politiques publiques et œuvrent pour l'intérêt commun. On peut partir d'un exemple particulier en lien avec les centres d'intérêt des élèves.

La culture a une valeur marchande, un prix qui n'est pas toujours intégré consciemment par les usagers. L'analyse d'un événement, d'une action à caractère culturel ou artistique doit permettre de mettre en évidence cet aspect économique. L'offre culturelle constitue également un facteur d'attractivité, d'animation et de développement du territoire. La visite de lieux ou la rencontre avec des acteurs, ainsi que l'étude de supports de communication produits par les structures locales sont à privilégier. Plus largement et in fine, il s'agit de porter un regard objectif sur la situation du territoire et sa réponse aux enjeux du monde contemporain.

Objectif 1.2 - Prendre en compte la place et le rôle de l'individu comme acteur économique du territoire

Cet objectif est visé par les SESG

Objectif 2 : Étudier les pratiques sociales et culturelles en lien avec le territoire

Objectif 2.1 - Caractériser les comportements économiques et sociaux

Cet objectif est visé par les SESG

Objectif 2.2 - Caractériser les pratiques sociales et culturelles

Cet objectif est visé par les SESG et l'ESC

Il s'agit de comprendre la fonction socialisante des pratiques culturelles et de repérer celles qui sont spécifiquement liées au territoire. En fonction de ses opportunités et de ses particularités, une étude des pratiques liées à l'alimentation peut être choisie, en abordant le cas échéant la dimension non seulement sociale et culturelle mais anthropologique de l'alimentation.

On peut aussi utilement faire le lien avec l'objectif 2.1.1 du module C5 et recenser les pratiques des jeunes en formation, qu'il s'agisse de celles qui les occupent au sein de l'établissement (soirées, club de l'ALESA, foyer...) ou à l'extérieur du lycée. On élargira naturellement à celles d'autres habitants du territoire pour comparer les pratiques afin de les caractériser et d'en saisir les enjeux et les fonctions. On peut se référer à l'enquête du ministère de l'Agriculture sur les pratiques culturelles des jeunes ruraux (Samuel Lavazais, 2019, *Pratiques socioculturelles des lycéens et lycéennes de l'enseignement agricole - Enquête 2019*, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation).

Pour l'enseignant d'ESC, en lien avec l'enseignant de SESG, on peut également mettre l'accent sur la participation associative ou citoyenne dans les territoires.

Objectif 3 - Mettre en évidence la construction des dynamiques et identités sociales et culturelles propres à un territoire

Cet objectif est visé par les SESG et l'ESC

Il s'agit de confronter l'image véhiculée par le territoire, voulue ou idéalisée, au vécu ou la représentation qu'en ont les habitants.

Un lien peut se tisser avec l'objectif 2.1.2 du C5 qui constitue alors soit un point de départ, soit une illustration.

Ce travail est effectué par le biais de l'étude de documents institutionnels ou promotionnels (issus d'un Office du tourisme, d'un Conseil départemental, d'une commune, etc.), d'enquêtes de terrain, d'analyses de lieux de socialisation repérés (lieu de diffusion culturels, fêtes et traditions populaires), d'objets patrimoniaux. Des entretiens avec les habitants/usagers/citoyens peuvent être conduits en mobilisant des techniques d'enquêtes issues du journalisme ou des sciences sociales et en opérant un lien avec l'objectif 2.1.3 du C5.

Pour l'ensemble du module, on peut trouver des ressources bibliographiques sur le site <https://escales.ensfea.fr/>, en particulier l'onglet ressources, Cultures et territoires.

Préconisations pour l'enseignement des SESG

Le territoire est au cœur de l'enseignement du S2. Les situations introduites dans l'enseignement du territoire doivent permettre aux élèves de s'emparer des questions ayant trait à la valorisation commune de ressources territoriales par des acteurs multiples (savoir-faire locaux, biens locaux environnementaux : eau, biodiversité, paysages...), aux conflits d'usage autour de ces ressources, à l'articulation entre stratégie de localisation spatiale des entreprises et dynamique territoriale, etc.

In fine, le traitement des situations introduites doit servir aux élèves à comprendre et à analyser le rôle potentiel du territoire dans le processus de création de richesses. A l'issue de l'enseignement, les élèves doivent pour cela être en mesure :

- d'appréhender le territoire comme un espace de coordination entre acteurs.
- de prendre en compte son influence dans le processus d'innovation et de création d'avantages concurrentiels.
- d'identifier les capacités d'un territoire à répondre aux enjeux socio-économiques et écologiques locaux et globaux.

Ci-dessous sont présentés des clés de lecture et de mise en œuvre des objectifs du module, puis quelques indications et conseils concernant la démarche pédagogique globale, et enfin les thèmes socio-économiques qu'il convient d'aborder en lien avec les objectifs du module.

1- Clés de lecture des objectifs du module

La démarche se construit sur l'observation et l'analyse de la dynamique réelle du développement territorial appliqué au(x) territoire(s) choisi(s) par les enseignants.

L'enseignant de SESG peut trouver des ressources pour engager cette approche du développement territorial sur la page du Groupement d'animation et de professionnalisation (GAP) Economie-Gestion à l'adresse suivante : <https://ecoges.ensfea.fr/ecoges/>.

La façon d'aborder le travail doit aussi permettre aux apprenants de comprendre dans quels contextes se déploient ces dynamiques territoriales : marchés nationaux et internationaux et politiques publiques notamment. Concernant ce dernier point, l'analyse de certaines politiques publiques et des rôles des collectivités territoriales est conduite en S4 pendant l'année de terminale. Rien n'empêche cependant de les aborder en année de première dans le cadre du S2 pour l'étude de certaines problématiques identifiées à partir d'un territoire particulier. A titre d'exemples on peut signaler en fonction des situations étudiées : les politiques foncières locales (PLU, PLUI, SCOT etc.), l'importance des aides publiques liées à la PAC pour les exploitations agricoles dans le territoire étudié, les politiques publiques liées à l'eau (SAGE, contrats de rivière etc.), la politique du conseil régional en matière énergétique (PCAET).

Ainsi, les approches microéconomiques (comportement d'un producteur, comportement d'un consommateur) et macroéconomiques (par exemple : circuit économique national, facteurs macroéconomiques du chômage, indicateurs macroéconomiques de la croissance et du

développement) qui peuvent être mobilisées sont ici complémentaires de l'approche développée dans l'analyse du développement territorial.

Ci-dessous sont présentées quelques clés de lecture des objectifs du module S2.

Objectif 1- Identifier les ressources et les acteurs du territoire

Pour l'enseignant de SESG, cet objectif vise à faire acquérir aux apprenants des outils, des démarches et des connaissances leur permettant de comprendre les enjeux et modalités du développement territorial.

Objectif 1.1- Analyser le territoire comme espace de ressources et lieu de contraintes

Cet objectif est visé par les SESG et l'ESC

L'enseignement doit permettre aux apprenants d'identifier les contraintes qui pèsent sur la mobilisation et la gestion durable des ressources territoriales et les réponses qu'offrent le territoire et les acteurs à cet enjeu.

Pour la mise en œuvre de cet objectif, l'identification et l'étude **d'une ressource** sous contrainte, prédominante sur le territoire peut permettre d'appréhender le lien entre acteurs, ressources et développement territorial.

Exemples : Les terres agricoles sous contraintes de la pression foncière, l'eau ou la forêt sous contraintes des usages économiques et sociaux.

Une approche des différentes catégories de ressources territoriales est envisageable : ressources matérielles/immatérielles, naturelles/culturelles, données/construites ...

Objectif 1.2- Prendre en compte la place et le rôle de l'individu comme acteur économique du territoire

Cet objectif est visé par les SESG

L'enseignement vise à identifier les acteurs et leurs modes de coordination dans la gestion des ressources territoriales. Les rôles des acteurs et de leurs coordinations peuvent être étudiés en prenant appui sur une ressource sous contrainte identifiée dans le territoire.

L'étude et la modélisation des modes de coordination des acteurs pour la gestion de la ressource peut s'appuyer sur les travaux du GAP Economie-Gestion pour caractériser le mode de développement territorial.

Exemple : la gestion de la ressource foncière peut être conduite de manière très différente selon les territoires. Dans certaines situations, on constatera que ce qui domine est la gestion du foncier comme un bien privé dont l'allocation se fait essentiellement à travers le marché du foncier local. Dans d'autres situations, on constatera que la volonté des acteurs locaux est de considérer le foncier comme une ressource commune, en imposant des limites au fonctionnement du marché foncier et à l'expression des intérêts privés. En comparant ces deux situations, on pourra se rendre

compte que les coordinations d'acteurs impliqués dans la gestion du foncier peuvent être différentes.

Objectif 2 : Étudier les pratiques sociales et culturelles en lien avec le territoire

Cet objectif vise à étudier le fonctionnement d'un territoire par la compréhension des comportements socio-économiques en lien avec les pratiques sociales et culturelles. Il mobilise une interaction dynamique entre l'ESC et les SESG.

Objectif 2.2 - Caractériser les comportements économiques et sociaux

Cet objectif est visé par les SESG

Ici il s'agit de caractériser les comportements liés à la consommation, à l'accès à l'emploi, à la production (localisation, choix productifs...)

Des problématiques liées à l'alimentation, aux loisirs et à la culture peuvent servir d'appui.

Objectif 2.2 - Caractériser les pratiques sociales et culturelles

Cet objectif est visé par les SESG et l'ESC

Pour l'enseignant de SESG, en lien avec l'enseignant d'ESC, il s'agit ici de mettre l'accent sur la participation citoyenne et politique dans les territoires.

Objectif 3 : Mettre en évidence la construction des dynamiques et identités sociales et culturelles propres à un territoire

Cet objectif est visé par les SESG et l'ESC

Cet objectif est abordé de manière transversale pour les SESG.

Par « transversale », il faut comprendre que lorsqu'une question est abordée avec les élèves (par exemple : comment expliquer le taux de chômage supérieur à la moyenne nationale dans notre département ?), le travail conduit peut mettre en évidence des caractéristiques de la dynamique du territoire en question : secteur d'activité en crise, mesures de politiques publiques locales destinées à lutter contre cette crise, initiatives d'acteurs locaux pour développer de nouvelles activités à partir de ressources territoriales particulières etc.

Le stage « Territoires », c'est-à-dire sa préparation dans le cadre de la progression mise en œuvre en année de première, sa réalisation et les prolongements éventuels, constitue un objet privilégié pour mettre en œuvre cet objectif.

2- La démarche pédagogique

La progression pédagogique et le déploiement des objectifs du module en classe de première se construisent en prenant en compte l'enseignement commun de SESG de seconde générale et technologique ainsi que l'enseignement de SESG de la classe terminale (module S4). Il est conduit en relation avec l'enseignement d'ESC du module S2 et en prenant en compte l'horaire de SESG affectée au module S3.

La conduite de l'enseignement des SESG ne vise pas à proposer un catalogue de connaissances théoriques et trop spécialisées mais à mettre à disposition des élèves les outils et les références leur permettant de comprendre, à partir ou en lien avec le territoire, la dimension économique et sociale de la société. La finalité n'est pas l'étude d'un territoire unique, mais de prendre en compte la dimension territoriale dans l'étude des faits économiques et sociaux.

Pour ce faire deux démarches sont possibles :

- du local au général¹,
- du général vers le local²

Les séquences et les séances sont construites à partir de la formulation de problématiques simples qui permettent d'appréhender la réalité à partir de questions particulières du champ des SESG. Des problématiques territorialisées peuvent être privilégiées (par exemple : « Pourquoi le taux de chômage de notre département est-il largement supérieur au taux de chômage national ? »).

Les évaluations formatives ou sommatives conduites dans le cadre du contrôle continu doivent être considérées comme un moyen, tout en visant les objectifs et en traitant les différents thèmes proposés, d'adapter l'enseignement aux spécificités des classes, en fonction des domaines, ainsi qu'à l'actualité.

La prise en compte du domaine technologique (ou des domaines technologiques en fonction de la classe) est souhaitable et appréhendée de la même façon que la référence au territoire.

3 - Thèmes à aborder, notions, objets d'étude et recommandations

Ces thèmes sont traités en lien avec les objectifs et les sous-objectifs en gardant en perspective l'objectif général du module qui vise à ce que les élèves puissent « appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques des territoires ».

Les thèmes socio-économiques qui peuvent être abordés :

- le circuit économique
- les organisations et la production
- le marché et les prix
- le rôle économique de l'Etat et des collectivités territoriales
- la croissance et le développement
- l'emploi et le chômage

¹ On part d'un exemple local, l'existence d'une AMAP ou d'un magasin de producteurs que l'on situe dans l'ensemble du fonctionnement des marchés et de la formation des prix. L'exemple de l'AMAP peut aussi servir de point de départ sur les pratiques de consommation alimentaire

² On part du fonctionnement des marchés et de la formation des prix que l'on illustre au fur et à mesure par des exemples locaux ou en conclusion à l'aide d'un exemple local.

- les ménages et les revenus
- les ménages et la consommation
- la participation politique et citoyenne

Cette liste de thèmes constitue un ensemble de recommandations. Il ne s'agit, ni d'un programme imposé, ni d'un plan, ni d'une progression pour le S2.

Comme cela a été précisé précédemment, la façon d'aborder ces thèmes doit viser à permettre aux apprenants d'appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques des territoires, de comprendre dans quels contextes se déploient les dynamiques territoriales à travers les exemples qu'ils abordent au cours de cet enseignement, tout en leur permettant de maîtriser des éléments de base de l'analyse socio-économique des sociétés qui puissent constituer un socle pertinent dans la perspective, par exemple notamment, du module M21 en BTSA.

D'une manière générale, lorsqu'il s'agit d'aborder ces thèmes avec les apprenants, il ne s'agit pas de les aborder de manière théorique et magistrale, comme si les apprenants devaient maîtriser les concepts et les théories économiques qui leur sont associées (par exemple, l'analyse macroéconomique du sous-emploi selon Keynes, la théorie microéconomique du consommateur et du producteur, ou encore la théorie de la croissance endogène). Il ne s'agit pas non plus simplement de leur permettre de disposer d'un ensemble abondant de données statistiques ou factuelles en lien avec ces thèmes.

Le circuit économique : comment l'activité économique est-elle organisée, quels sont les liens d'interdépendance entre les agents et quels sont les principaux enjeux économiques et sociaux actuels ?

Notions et objets d'étude indicatifs : les agents économiques et leur fonction principale, les flux réels et les flux monétaires, l'ouverture internationale, la prise en compte des enjeux écologiques.

Ce thème peut constituer une phase introductive qui permet de faire le lien avec l'enseignement de seconde, de préciser les notions clés de base et de présenter les thèmes qui seront approfondis.

Quelques ressources :

<https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr>

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/vers-une-comptabilite-du-capital-nature>

Les organisations et la production : Que produit-on et comment produit-on ?

Notions et objets d'étude indicatifs : l'entreprise et la production marchande, les administrations publiques et les ISBLSM et la production non marchande, la production matérielle et la production immatérielle, la création de valeur ajoutée, les facteurs de production, la place du travail dans la production, la dimension sociale de la production, la dimension écologique de la production, le rôle de l'investissement, le progrès technique, la productivité, les coûts de production, les externalités positives et négatives de la production, l'économie circulaire.

Ce thème se prête bien à une démarche s'appuyant sur un exemple local en lien avec le domaine technologique. Toutefois il ne s'agit pas d'étudier uniquement, par exemple, une entreprise paysagère particulière mais de la situer dans la thématique plus globale de la production.

L'économie non marchande peut être vue à partir du tissu associatif et des services publics locaux.

Quelques ressources :

<https://www.ess-france.org/>

<https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

Les marchés et les prix : Comment les marchés fonctionnent-ils, quel rôle jouent les prix ? Quelles sont les marges de manœuvre des acteurs, producteurs et consommateurs ?

Notions et objets d'étude indicatifs : la demande, l'offre, la formation et les variations du prix, la concurrence, le monopole, l'oligopole.

La référence à un exemple de marché en lien avec le domaine technologique est souhaitable.

Ainsi, pour le domaine « services », il est possible de s'appuyer sur le « marché des maisons de retraite » en partant du local et de s'interroger sur la structure de ce marché spécifique et sur la formation des prix.

On montre que le marché est une construction sociale : son fonctionnement nécessite des règles, par exemple des règles de droit qui déterminent qui possède quoi (les droits de propriété : propriété intellectuelle, brevet, marque, etc.), ce qui peut être ou non échangé et qui peut participer à l'échange. On s'interroge sur les limites de l'échange marchand, par exemple sur la question de la brevetabilité du vivant ou la persistance d'une économie du don dans notre société. La question des stratégies des acteurs peut être abordée de différents points de vue : les stratégies individuelles et collectives des producteurs (coopération, marché à terme, contractualisation, signes de qualité, etc.), les démarches collectives territorialisées (magasin de producteurs, AMAP, etc.)

<https://www.alternatives-economiques.fr/concurrence-pure-parfaite/00080761>

<https://www.alternatives-economiques.fr/marches-une-construction-sociale/00008820>

Le rôle économique de l'Etat et des collectivités territoriales : Pourquoi et comment l'Etat intervient-il dans la sphère économique ? Comment les collectivités territoriales interviennent dans leurs territoires ?

Notions et objets d'étude indicatifs : les fonctions économiques de l'Etat, l'impôt et les prélèvements obligatoires, la dépense publique, les défaillances du marché, les politiques publiques des collectivités territoriales.

Ce thème peut être traité en lien avec le thème du marché à partir de la question des limites de la seule régulation par le marché et doit prendre en compte la partie SESG du module S4 notamment le sous-objectif relatif aux outils de régulation.

Les différents niveaux ou échelles de l'intervention de l'Etat sont identifiés : européen, national et local.

La croissance et le développement : En quoi l'activité économique est-elle en mouvement ? Pourquoi les questions de durabilité et de modèle de développement se posent-elles ?

Notions et objets d'étude indicatifs : les indicateurs de la croissance et du développement, les inégalités de développement, l'impact sur l'environnement, les externalités, les biens communs, l'ouverture internationale, le développement territorial, la sécurité alimentaire.

Ce thème est l'occasion d'aborder la dimension internationale de l'activité économique et le fait que, par exemple, les questions des inégalités territoriales dans un pays se posent aussi à l'échelle mondiale.

Font l'objet d'un traitement plus approfondi :

- la question de la transition écologique à travers la prise en compte des impacts de l'activité humaine sur l'environnement, des enjeux soulevés et des solutions proposées

<https://www.franceculture.fr/emissions/entendez-vous-leco/les-communs-14-les-communs-ou-la-fin-de-la-propriete-privee>

<https://www.alternatives-economiques.fr/communs/00079906>

<https://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/elements-contexte/impacts-environnementaux>

<https://www.alternatives-economiques.fr/externalites/00079936>

- et celle de la sécurité alimentaire

<https://www.cirad.fr/nos-recherches/themes-de-recherche/securite-alimentaire/contexte-et-enjeux>

<http://www.momagri.org/FR/articles/La-securite-alimentaire-un-enjeu-politique-d-actualite-471.html>

<http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition/fr/>

Le développement local est à aborder dans la perspective du module S4.

L'emploi et le chômage : En quoi emploi et chômage jouent-ils un rôle important pour les territoires et les individus ?

Notions et objets d'étude indicatifs : l'emploi et son évolution quantitative et qualitative, les taux d'activité et d'emploi, la formation et la qualification, le chômage et ses effets, la lutte contre le chômage.

On présente les mutations de l'emploi en France et sur le territoire local en identifiant les grandes évolutions : tertiarisation, féminisation, précarisation, etc. On souligne le rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale et la vie des territoires.

Quelques ressources :

- les diagnostics de la situation de l'emploi par bassin d'emploi sur les sites Internet régionaux de Pôle Emploi

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/chomage-et-territoires-en-2017-des-disparites-marquees>

Les ménages et les revenus : Que sont et d'où proviennent les revenus des ménages ? Pourquoi la question des revenus est-elle importante pour l'individu/le ménage et les territoires ?

Notions et objets d'étude indicatifs : le revenu disponible, le salaire, les autres revenus primaires, la redistribution et les revenus de transfert, le pouvoir d'achat, le niveau de vie, les inégalités de revenus.

On s'attache à montrer l'importance du montant, de la nature et de l'origine des revenus pour un ménage.

La question de la redistribution et de son rôle pour le ménage mais aussi dans l'organisation de la société (solidarités verticale et horizontale) fait l'objet d'une attention particulière.

Les ménages et la consommation : Comment évoluent les pratiques de consommation ? Quelle place particulière les consommations alimentaire et culturelle occupent-elles ?

Notions et objets d'étude indicatifs : la consommation des ménages par fonction, les taux d'équipement, les dépenses pré-engagées, la dimension sociale de la consommation, la consommation alimentaire.

On étudie l'évolution de la structure de la consommation et on fait un point sur la consommation aujourd'hui en identifiant les modes de consommation émergents. On peut relier consommation et mode de vie et appréhender les enjeux sociaux et sociétaux de la consommation.

Consommations alimentaire et culturelle sont vues en lien avec l'ESC, la première faisant l'objet d'une étude plus approfondie en SESG.

La participation politique et citoyenne : La vie ou la dynamique locale dépend-elle de la participation et de l'engagement des individus ?

Notions et objets d'étude indicatifs : la socialisation, le vote et la participation électorale, l'engagement et la participation à la vie locale

Ce thème est traité en prenant appui sur un exemple local.

En fonction de l'exemple choisi, on identifie en matière de vote ce qui peut expliquer les similitudes, les différences et les spécificités d'un territoire. On traite de l'engagement à travers l'adhésion à des associations, à des syndicats et à des organisations professionnelles. On aborde également les expériences de démocratie participative à travers des exemples de mise en œuvre dans certains territoires.

Cet aspect sera traité en lien avec l'ESC.

Quelques ressources :

<https://www.participation-citoyenne.eu/fr/publication/etat-des-lieux-du-benevolat-en-france>

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/272715-democratie-participative-les-premiers-dispositifs>

4- Les ressources pédagogiques

Les données statistiques, études et définitions

Le site de l'INSEE, la rubrique *Définitions* et les publications nationales telles *Tableaux de l'économie française*, *France portrait social* et *INSEE première* ainsi que les publications régionales.

Le site des statistiques agricoles AGRESTE, qui fournit des statistiques et des études dans les domaines agricoles, forestiers, halieutiques et agroalimentaires.

Les sites gouvernementaux de l'observation des territoires :

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires>

Les revues notamment Alternatives Economiques, Pour l'éco et Sciences Humaines.

Les sites économiques, Alternatives Economiques en recensent 300 sur la page suivante :

<https://www.alternatives-economiques.fr/les-300-sites-de-reference-en-economie-080720168696.html>

Les ressources vidéo et audio :

<http://dessinemoileco.com/>,

<https://www.economie.gouv.fr/facileco/toutes-videos>

https://www.youtube.com/channel/UCLeHtrWkXtmk0qZ_954zCrQ/videos

www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ses/sites-utiles/des-sites-de-videos-et-danimations/

Pour les approches du développement territorial et l'organisation du stage « Territoires » : Le site du GAP Eco-Gestion : [L'ECHO DE L'ECO](#)